

## Nos partenaires et mécènes

**Devenir partenaire et mécène de la Fondation du Cnam**, c'est contribuer au rayonnement du Cnam, soutenir nos auditeurs et anciens auditeurs et mettre en œuvre des projets d'intérêt commun :

- **Créer** une chaire d'enseignement et de recherche
- **Favoriser** l'accès des publics fragiles à la formation
- **Entretenir** le patrimoine historique du Cnam
- **Améliorer** les conditions d'études et de travail
- **Moderniser** les amphithéâtres et les salles de cours
- **Réaliser** des expositions temporaires
- **Rénover** certains espaces de collections permanentes
- **Financer** la restauration et l'acquisition de collections pour le Musée des arts et métiers

**Chaque don est précieux !**

[Comment donner ?](#)

[Vos avantages fiscaux](#)

# Faire un don



## Je m'inscris à la Newsletter

### 6 bonnes raisons de devenir mécène de la Fondation



**Investir dans l'économie de la connaissance** et de la formation professionnelle continue au niveau local et à l'international

**Agir en acteur socialement responsable** en intégrant de manière durable les actions et projets de la Fondation à votre politique RSE

**Fédérer vos collaborateurs et vos parties prenantes** autour des valeurs fortes de la Fondation

**Valoriser l'image de votre entreprise** et renforcer sa présence auprès des élèves des différents programmes et instituts du Cnam

**Construire et entretenir une relation pérenne avec le Cnam** et associer votre entreprise à son développement et à sa stratégie

**Concevoir et mettre en place des partenariats pédagogiques et des projets de recherche** avec le corps professoral et les équipes d'experts du Conservatoire

[Comment faire un don ?](#)

[Vos avantages fiscaux](#)

